

Ratifications.

28 octobre 1931.

Vingt-deux Etats contractants ont déjà ratifié ce Protocole:

Australie, 19 septembre 1930.
 Belgique, 8 mars 1930.
 Bulgarie, 21 juillet 1931.
 Canada, 19 septembre 1930.
 Danemark, 17 octobre 1929.
 France, 8 novembre 1929.
 Grande-Bretagne et Irlande du Nord, 19 septembre 1930.
 Grèce, 17 avril 1931.
 Inde, 16 octobre 1930.
 Etat libre d'Irlande, 9 avril 1930.
 Italie, 25 novembre 1930.
 Nouvelle-Zélande, 19 septembre 1930.
 Pays-Bas, 18 septembre 1931.
 Pologne, 24 septembre 1931.
 Portugal, 24 janvier 1930.
 Roumanie, 18 décembre 1930.
 Territoire de la Sarre, 14 novembre 1929.
 Siam, 7 novembre 1930.
 Suède, 21 juillet 1930.
 Tchécoslovaquie, 8 octobre 1931.
 Union Sud-Africaine, 19 septembre 1930.
 Yougoslavie, 6 juillet 1931.

Mise en vigueur.

Ce Protocole entrera en vigueur dès qu'il aura été signé et ratifié par tous les Etats contractants énumérés ci-dessus, c'est-à-dire, dès que les Etats suivants auront déposé leurs ratifications:

Chili, Canadian Ratification deposited September 19, 1930
 Japon, Perse, Uruguay.

Adhésions.

Ce Protocole est ouvert à l'adhésion des autres Etats qui deviendront Parties contractantes à la Convention.

La Norvège a déjà notifié son adhésion.

OTTAWA
 F. A. ACLAND
 PRINTER TO THE KING'S MOST EXCELLENT MAJESTY

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01011810 0